

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU CADRE DE VIE**

SECRETARIAT GENERAL

**CENTRE NATIONAL DE SEMENCES
FORESTIERES**



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

**Amélioration du système de production et d'approvisionnement
en semences agroforestières dans les pays Africains.**
(Burkina Faso-Malawi-Ouganda)

Rapport de l'atelier national sur la diffusion des semences agroforestières au Burkina Faso

Ouagadougou le 1er, 2 et 3 Février 2005

Février 2005

TABLE DES MATIERES

1. Introduction.....	3
2. Les objectifs de l’atelier et les résultats attendus.....	3
3. Les communications.....	4
3.1. Situation générale du secteur semencier et politiques actuelles du gouvernement.....	4
3.2. Recherche sur les semences.....	8
3.3. La production et la diffusion des semences.....	10
3.4. La législation en matière de semences.....	12
4. Les groupes de travail.....	12
4.1. Rapport du groupe 1.....	12
4.2. Rapport du groupe 2.....	14
Rapport du groupe 3.....	17
Rapport de travail du groupe 4.....	19
Conclusions et recommandations.....	21
Annexe 1. Présentation de l’atelier.....	22
Annexe 2. Liste des participants.....	24
Annexe 3. Termes de Référence des groupes de travail.....	26
Annexe 4. Motion de remerciement.....	28

1. Introduction

Au Burkina Faso comme en Afrique en général la promotion des activités d'agroforesterie est confrontée à un certain nombre de difficultés dont celles relatives à la diffusion des semences au profit des paysans. Diverses raisons peuvent expliquer cela :

- Insuffisance de formations techniques des acteurs évoluant dans le domaine de la production et de la diffusion des semences;
- Inadaptation du cadre institutionnel dans lequel évolue le sous secteur des semences;
- Faible soutien financier aux actions de promotion de la production des semences ;
- Organisation inadéquate des producteurs de semences.

Pourtant, l'intensification de l'agriculture et de la foresterie nécessite en particulier une disponibilité de semences améliorées, de qualité et en quantité suffisante au profit des agriculteurs.

Le défi est par conséquent de savoir comment créer un environnement institutionnel et organisationnel pour la distribution des semences qui puissent couvrir les besoins et les priorités des petits producteurs. L'amélioration du système d'approvisionnement en semences devrait contribuer à atteindre l'autosuffisance alimentaire et à réduire la pauvreté. En effet, un approvisionnement régulier en semences de bonne qualité physiologique et sanitaire assurera la mise en place de plantations adaptées aux différents sites et une bonne productivité agricole.

La production des semences et des plantules et leur diffusion devraient être entreprises à travers une collaboration entre les acteurs locaux et les différentes parties prenantes (paysans, organisations gouvernementales, ONGs, et institutions de recherche).

Pour être efficace et durable, le développement d'un tel système durable devrait aussi impliquer le secteur privé tout en gardant à l'esprit que l'objectif visé est l'amélioration de la qualité du matériel végétal diffusé.

C'est dans ce contexte que L'Institut danois des forêts et des paysages (ex centre danois de semences forestières ou Danida Forest Seed Centre), le Centre agroforestier mondial (ICRAF) et le Centre National de Semences Forestières du Burkina Faso ont organisé du 1^{er} au 3 février un atelier national sur les semences agroforestières.

Regroupant une quarantaine de personnes provenant des structures impliquées dans la production, la diffusion et/ou l'utilisation des semences agroforestières, cet atelier a été l'occasion d'un fructueux échange sur divers thèmes présentés et discutés en groupes et en plénière. La liste des participants et leurs structures d'origine est présentée en annexe.

2. Les objectifs de l'atelier et les résultats attendus

L'objectif de l'atelier était de permettre un échange entre les différentes parties prenantes qui devraient proposer des options et stratégies en vue d'améliorer la distribution des semences agroforestières au Burkina Faso.

En outre, l'atelier devrait faire des recommandations sur les mécanismes à mettre en place et susceptibles de renforcer la collaboration entre les structures impliquées dans la diffusion des semences d'une part et sur les voies et moyens pour renforcer les capacités des acteurs de la filière (décideurs, techniciens et producteurs) d'autre part.

Les résultats attendus à l'issue de l'atelier étaient :

- Les contraintes (techniques, législatives et financières) au développement du sous-secteur des semences agroforestières sont identifiées ;
- Des solutions appropriées pour une meilleure promotion des semences agroforestières auprès des producteurs sont proposées.

3. Les communications

Au total sept (7) communications ont été présentées au cours de l'atelier et portent sur les thèmes suivants:

1. La situation générale du secteur semencier et les politiques actuelles du gouvernement
2. La recherche sur les semences
3. La production et la diffusion des semences
4. La législation semencière

3.1. Situation générale du secteur semencier et politiques actuelles du gouvernement

Les communications relatives à ce point sont :

- Pratiques des plantations par les paysans au Burkina Faso ;
- Système de production et de diffusion des semences agricoles et forestières au Burkina Faso, document de synthèse ;
- Aperçu sur les filières agricoles au Burkina Faso .

L'étude sur «les pratiques des plantations par les paysans au Burkina Faso» présenté par Anders Raebil visait à :

- Connaître l'étendue des plantations dans les villages et les préférences des paysans en matière d'espèces ;
- Caractériser la diffusion de semences (des arbres et cultures annuelles) ;
- Identifier des problèmes liés à la plantation d'arbres.

A cet effet, 12 villages, 144 paysans petits producteurs, 24 grands planteurs d'arbres, 22 pépiniéristes et des personnes ressources ont été sélectionnés pour des entretiens, réalisés par deux équipes.

Les résultats montrent que 87 % des paysans plantent des arbres, dont 58 % récemment.

Trente sept (37) différentes espèces plantées par les paysans ont été recensées. Il existe certaines espèces qui sont désirées mais dont les semences et ou plantules ne sont pas disponibles.

Les principaux enseignements de l'étude sont les suivants :

- La majorité des paysans utilisent des plants, suivi par les semences pour les opérations de plantations;
- Un petit groupe utilise des plants greffés de manguier ;
- La majorité des semences et des plants est obtenue au village et une petite partie provient des ONG et d'autres structures en dehors du village ;
- Très peu de semences/plants proviennent des services forestiers ;
- La plupart des plants et semences sont achetées ;
- En matière de semences, la majorité utilise leurs propres productions ;
- 17% des paysans donnaient les plants et semences comme cadeau, et 9% vendaient une partie de leur production.

- Seulement 40% des paysans reconnaissent avoir des problèmes liés à l'utilisation des semences.
- Les problèmes entravant les opérations de plantation sont la disponibilité des semences et l'utilisation des plants. La contrainte la plus mentionnée pour les jeunes plants est le broutage par les animaux
- Presque tous les paysans utilisent des semences agricoles de leur propre production quand ils en disposent. Pour certaines cultures, les semences sont achetées au marché ou proviennent d'autres sources. 42% des paysans sont en contact avec d'autres paysans impliqués dans la plantation d'arbres. Beaucoup ont des contacts avec le service forestier (43 %) et agricole (34 %), les ONGs (31 %) et autres organisations (21 %). Seulement environ 10% connaissent le CNSF et ses antennes.
- 50% des paysans utilisent leur savoir propre pour la production et la plantation de arbres.
- 40% ont reçu une formation, et environ 30% ont reçu des informations par la radio.
- 15 des 22 pépinières étaient gérées par des privés ;
- 15 pépinières avaient reçu un apport financier au début, mais maintenant seulement 6 bénéficiaient toujours d'un support financier ou matériel.
- Les espèces locales les plus importantes sont: Baobab, Néré et Jujubier
- En moyenne chaque pépinière produit 4000 plants par an (200 à 13000 plants)
- Les activités de plantation d'arbres au niveau paysan sont courantes (presque 90 % avaient planté). Le nombre d'espèces plantées est plus élevé dans les zones sèches. Les espèces exotiques sont dominantes. En dehors d'*Eucalyptus camaldulensis* les arbres fruitiers sont les plus demandés. La majorité des plants est achetée. La plupart des villages ont des pépinières, et une estimation de la production des plants dans les villages est de l'ordre de 40-60 millions de plants par an. La majorité des pépinières et leurs clients sont des privés
- Les pépiniéristes collectent eux-mêmes la plupart des semences qu'ils utilisent.

En conclusion, l'exposé a fait ressortir que les activités de plantation d'arbres sont particulièrement développées au Burkina Faso. Les questions que l'on peut se poser sont les suivantes : Que peut-on faire pour aider les paysans? Comment améliorer la diffusion des semences et plants?

La communication présentée par Belem Bassirou du CNSF sur le «système de production et de diffusion des semences agricoles et forestières au Burkina Faso» est relatif à la synthèse d'une étude diagnostique réalisée au Burkina Faso et dont les objectifs sont:

- décrire et analyser la situation actuelle des semences agroforestières;
- présenter et analyser le cadre institutionnel (politiques, stratégies, plans...) qui régit la production et la diffusion des semences;
- procéder au diagnostique de la situation actuelle.

L'étude est basée sur une revue de littérature et des enquêtes de terrain dans 12 villages. Des études thématiques ont permis de contribuer à la collecte des données sur des sujets divers relatifs à l'agriculture, à la foresterie, à la vulgarisation agricole, aux lois et législation etc

Le présentateur a montré que la production agricole et celle des plants forestiers exigent un approvisionnement régulier en semences mais que le manque de semences agricoles, de plantules et d'autres matériels de plantation sont des contraintes. Le défi est par conséquent de savoir comment créer un environnement institutionnel et organisationnel qui favorisera une production et une diffusion à grande échelle des semences agroforestières qui couvriront les besoins et les priorités des petits producteurs.

Plusieurs contraintes entravent la production agricole et forestière dont :

- les sécheresses,
- l'insuffisance de l'intégration agriculture-élevage,
- le faible niveau d'encadrement des producteurs
- la faible circulation de l'information technique au profit des producteurs
- L'inadaptation de la législation foncière et forestière

Les programmes prioritaires en matière d'agriculture sont : l'amélioration de la fertilité des sols, la recherche de la sécurité alimentaire, la modernisation de l'agriculture, le soutien aux producteurs et à leurs organisations et l'appui institutionnel. Les espèces et filières qui attirent surtout l'attention des programmes sont : les céréales (sorgho, mil, maïs, riz), le niébé, les tubercules, le coton, les fruits et légumes, les oléagineux (Karité, Anacardier, soja), et certains produits de cueillette au profit des femmes rurales (Karité, Néré...).

Les différents problèmes rencontrés par l'agriculture et la foresterie sont :

- La pauvreté des populations ;
- Le faible équipement des producteurs ;
- L'influence parfois négative des us et coutumes sur les systèmes de production
- L'inadaptation de la Réforme agraire et foncière (RAF), du code forestier etc.
- Le système de vulgarisation des techniques agricoles et des innovations reste très limité et ne permet pas aux producteurs de bénéficier des retombées des nouvelles techniques et technologies agricoles.

Le système traditionnel régissant l'utilisation des terres agricoles et des forêts tient une place prépondérante mais reste antagonique au système moderne. Cela ne garantit pas les paysans (agriculture et foresterie). C'est tout cela qui a conduit aux réformes actuelles.

Les politiques actuelles du gouvernement en matière d'agriculture et de foresterie reposent sur l'économie de marché et un désengagement de l'état des activités de production et de commercialisation des produits. La lutte contre la pauvreté fait partie des priorités de l'état et des partenaires au développement. Le document de stratégie de développement rural à l'horizon 2015 et le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté représentent le gouvernail de l'état pour un développement durable.

La stratégie de développement rural vise les objectifs suivants :

- Vaincre l'insécurité alimentaire ;
- Réduire de manière significative la pauvreté ;
- Accélérer la productivité du secteur du développement rural en favorisant l'initiative privée ;
- Mieux gérer les ressources naturelles ;
- Renforcer le développement des infrastructures rurales ;
- Améliorer la situation économique des femmes et des jeunes en milieu rural ;
- Recentrer le rôle de l'état et renforcer les capacités des opérateurs privés et des producteurs ainsi que leurs organisations.

Pour prendre en compte les préoccupations du développement actuel, un Programme National de Foresterie Rural est en cours d'élaboration.

Enfin, la troisième communication a abordé « l'aperçu sur les filières agricoles au Burkina Faso ». Cette communication a été faite par Monsieur OUEDRAOGO Robert, Directeur de la Promotion des Filières Agricoles.

Les caractéristiques des six principales filières agricoles au Burkina Faso ont été présentées.

Auparavant, le contexte national et l'environnement international dans lequel évolue le Burkina Faso ont été abordés. Il s'agit de :

- La Libéralisation de l'économie nationale ;
- Le désengagement de l'état (production, commercialisation, transformation, fournitures d'équipements et d'intrants)
- Le recentrage du rôle de l'état autour de ses fonctions régaliennes (définition des politiques et stratégies, réglementation et contrôle, appui-conseil, suivi-évaluation)
- La mise en œuvre du PASA (Programme d'Ajustement Structurel du Secteur Agricole) à partir de 1992.

La Stratégie de Développement Rural élaborée en décembre 2003 a fait l'objet d'une présentation. Son objectif général étant d'Assurer une croissance soutenue du secteur rural en vue de contribuer à la lutte contre la pauvreté, au renforcement de la sécurité alimentaire et à la promotion d'un développement durable.

Les filières porteuses sont:

- Les céréales (sorgho, mil, maïs, riz, fonio);
- Les fruits et légumes (mangues, tomates, haricots, oignons, agrumes etc.);
- Le coton ;
- Les oléagineux (arachide, sésame, karité) ;
- Les légumineuses (niébé, voandzou ...) ;
- Les tubercules (igname, patate, manioc.

Les contraintes des filières sont : la sensibilité de la production aux aléas climatiques et l'inorganisation des circuits commerciaux.

Le présentateur a fait remarquer que les variétés, les sols, l'équipement, le manque d'intrants et l'application de techniques agricoles archaïques sont des problèmes que rencontrent les filières. En matière de transformation des produits, l'absence d'unités de transport, de stockage et de transformation a été signalée. La commercialisation des produits étant aussi un grand problème à résoudre

- Les atouts sont : Diagnostic fait pour la majorité des filières
- Plans d'actions élaborés (céréales -riz, oléagineux, niébé – PAGIFS - PAMA) *fruits et légumes* –Actions prioritaires définies
- Élaboration de projets de soutien
- Existence de potentialités énormes (accroissement des rendements et des productions) et la prise de conscience des acteurs.

3.2. Recherche sur les semences

Recherche sur la production de semences agricoles améliorées au Burkina Faso. Cette communication présentée par Dr Sawadogo Jules Aimé de l'INERA

L'IN.E.R.A est au niveau national, la structure chargée de la recherche agricole. A cette fin, il est divisé en 4 départements scientifiques centraux couvrant ses activités. Le département, des Productions Végétales (DPV) en particulier s'occupe du volet recherche agricole. Les activités sont menées dans 5 structures décentralisées : le CREAM et les CRREA, couvrant tout le territoire national

L'institut dans ses attributions est chargé dans le secteur semencier de la production de semences de base et de souche. Mais dans certaines situations, il s'implique dans celle des semences certifiées.

Le Département Productions Végétales comprend 5 programmes : les céréales traditionnelles, le riz, les oléoprotéagineux, les cultures maraîchères, fruitières et plantes à tubercules et le coton.

Chaque programme est responsable des activités spécifiques qui sont de son ressort, en particulier la production de semences.

Les semences produites en vue de la diffusion sont de 3 natures : celles issues de sélection, les hybrides et celles issues de création variétales.

Le sorgho. Les variétés en cours de vulgarisation ou proposées ont des performances de rendement variant de 2 à 6,5 t/ha, tandis que variétés traditionnelles enregistrent 800 kg/ha.

Les cycles semis-épiaison s'étalent de 75 à 105 jours.

Les propositions de variétés sont faites par zones climatiques: sub-sahélienne, nord-sahélienne, sud-soudanienne, nord- guinéenne et en conditions irriguées. Plus d'une vingtaine de variétés sont destinées à l'ensemble de ces zones. Les détails sur ces variétés sur fiches techniques et sur fiches descriptives, au besoin. La répartition des variétés est faite également sur la base des systèmes de culture pratiqués : intensif, semi-intensif et faiblement intensif.

Le mil. Pour le mil, les variétés proposées sont des populations ou des composites, répondant aux caractéristiques suivantes :

- rendement stable de 1,5 à 2 t/ha
- cycle semis-épiaison : 100 à 140 jours
- pluviométrie : 600 à 1 100 mm

Une vingtaine de variétés sont proposées pour les mêmes zones

Le maïs. La grille variétale du maïs comporte plus de 20 variétés proposées.

Les rendements varient de 2 à 7 t/ha.

Les cycles semis-épiaison sont les suivants :

- extra précoce : 70-85 jours (pluviométrie < 600 mm)
- précoce : 85-95 jours (pluviométrie < 900 mm)
- intermédiaire : 95-110 jours (> 900 mm et pér. Irrig.)
- tardif : plus de 110 jours (périmètres irrigués)

Trois types d' agriculture sont pratiqués :

- traditionnel,
- amélioré avec un potentiel de rendement de 3,t/ha et
- intensif avec un potentiel de rendement de 5 à 7 t/ha.

Le riz

Pour les trois types de riziculture principalement pratiqués au Burkina (riziculture pluviale stricte, de bas-fonds et irriguée) plus d'une quarantaine de variétés sont proposées dont 39 issues de sélection et de création variétale du programme national.

Les cycles varient de 65 à 85 jours (riz pluvial), inférieur ou égal à 120 pour le riz de bas-fonds et de 120 à 145 jours pour le riz irrigué à une campagne annuelle.

Les rendements varient de 4 à 5 t/ha pour le riz pluvial et de 5 à 7 t/ha pour le riz de bas-fonds et irrigué.

Pour le riz pluvial, la pluviométrie utile est comprise entre 600 et 700 mm.

Une nouvelle obtention issue de la collaboration est actuellement disponible. Il s'agit du NERICA (New Rice for Africa), dont les variétés pluviales sont plus résistantes à la sécheresse. Ces variétés peuvent faire l'objet d'une utilisation diversifiée : pop-corn, à griller et var. sucrées.

Le fonio. Pour le fonio, le choix variétal est limité. Une variété, la CVF 109, la plus performante est actuellement vulgarisée à large échelle. Son potentiel de rendement est de 2 t/ha. Le cycle semis-épiaison est de 59 jours

D'autres variétés de cycle court (50 à 75 jours) sont actuellement en étude d'adaptabilité pour couvrir les zones agro-écologiques du pays.

La production de semences varie selon les demandes exprimées de 1,5 à 2 t/ha par an.

Les protéagineux. Le choix variétal porte sur une dizaine de variétés. Une d'elles, l'IAR 7/180 est à double vocation : production de graines et de fourrage (végétation luxuriante).

La production de semences concerne celle de base qui oscille annuellement entre 3000 et 4000 kg. Les 3 autres espèces protéagineuses sont le haricot vert, le voandzou, le haricot-riz (*Phaseolus sp*). Les données n'en sont pas connues.

Les cultures maraîchères

Pour ces spéculations, les semences sont généralement importées.

Toutefois, nous sommes aujourd'hui avancés dans la création variétale avec la tomate. En effet, des variétés de production de contre-saison – saison des pluies – ont été mises au point.

Sept variétés ont été retenues. Pour le moment elles ont été dénommées FTO pour Farako-Bâ Tomato, et numérotées de 1 à 7, de FTO1 à FTO7. Elles sont au stade de multiplication de semences de pré base.

Notons que pour l'oignon, nous produisons des semences épurées et des bulbilles.

Pour la pomme de terre, des semenceaux.

La recherche continue avec :

- L'identification des caractères intéressants
- Le croisement
- Clonage, greffage
- Création de lignées de jujubier (pomme du sahel).

Comme recommandations, le présentateur a insisté sur les points suivants :

- Le renforcement des moyens matériels et financiers de l'INERA ;
- La poursuite et l'intensification de la production des hybrides et la création variétale ;
- La commande des semences par les utilisateurs à l'avance d'où l'évaluation des besoins solvables à temps.

3.3. La production et la diffusion des semences

La première communication a porté sur la situation des semences agricoles au Burkina Faso. Cette communication présentée par Monsieur Zongo Apollinaire, Chef du Service National des Semences / Direction de la Promotion des Filières Végétales.

Dans le cadre de la recherche de l'autosuffisance alimentaire, le Service National des Semences (SNS) a eu pour mission d'accroître les productions agricoles. En rappel, les producteurs agricoles du Burkina Faso utilisent leurs propres récoltes pour semer sans maîtrise de tous les aspects y afférents. Suite donc aux sécheresses qui ont lieu respectivement en 1968 et en 1973, le gouvernement burkinabé a demandé l'appui de l'USAID pour développer la filière semencière. C'est ainsi qu'en 1974, le Service National des Semences (SNS) a été créé. De 1974 à 1979, le SNS a eu pour tâches : le financement de la production, le contrôle de la qualité et la commercialisation des semences améliorées. De 1980 à 1987 : les activités du SNS ont été réduites avec la fin du projet USAID et par conséquent, il y a eu baisse de production.

De 1991 à 1993, la FAO a financé le développement du secteur semencier, ce qui est un nouveau partenariat pour mener les activités semencières.

Les acteurs de la filière semencière sont :

- L'INERA
- Les DRAHRH
- Le SNS
- Les producteurs semenciers (individuels ONG, sociétés, associations, groupements).

Les atouts du secteur semencier sont:

- Le marché semencier est porteur (9000000 ha cultivables contre 300000 ha emblavées chaque année;
- La mise en place d'un réseau de producteurs semenciers ;
- L'existence d'un laboratoire national de semences fonctionnel ;
- Les actions de promotion de semences sont entreprises ;
- Les producteurs sont sensibilisés sur la nécessité d'utiliser des semences améliorées ;
- La mise en œuvre du projet « Développement du secteur semencier » avec pour objectifs de promouvoir, contrôler et certifier les semences, la création de fermes semencières, la formation des producteurs semenciers est un atout ;
- La distribution des semences aux paysans les plus pauvres (programme PPTE) encourage l'utilisation des semences par les paysans.

Les contraintes évoquées par le présentateur sont les suivantes :

- La faible utilisation des semences améliorées (environ 6%) ;
- L'absence de législation ;
- L'absence de crédits pour la production de semences ;
- La mévente de la production.

Au niveau des semences maraîchères : la plupart des semences étant importées, le SNS effectue uniquement les tests de germination.

En ce qui concerne la commercialisation, les semences améliorées sont soumises à l'heure actuelle à l'appel d'offre de l'Etat. Ceci n'est pas favorable aux petits producteurs semenciers qui ne possèdent pas d'agrément pour postuler.

La deuxième communication a concerné l'expérience du CNSF en matière de production et de diffusion des semences

En rappel il a été dit que la création du CNSF fait suite aux années de grande sécheresse pour répondre aux besoins de semences dans le cadre des vastes campagnes de reboisement lancées par les autorités

Après la présentation des missions du CNSF (production et approvisionnement des utilisateurs en semences de qualité améliorée, promotion des espèces locales, contribution à la conservation de la diversité biologique, contribution à l'autopromotion paysanne), l'exposé a fait ressortir les différentes zones de récolte.

En effet pour les récoltes de semences, six (6) zones semencières sont définies au niveau national. La production est en moyenne de 3300 kg de semences par an. Par la gestion participative des peuplements semenciers du CNSF dans l'optique de diminuer le coût de production, 19 villages sont retenus pour la production des semences.

Le CNSF exporte environ 10% de sa production à l'extérieur et a produit un peu plus de 40 000 tonnes de semences depuis sa création en 1983. Le taux d'utilisation des semences est faible et il faut créer des cadres de concertation pour savoir dans quelle mesure on peut élever ce taux.

La troisième communication a porté sur la production des semences par la Fédération nationale des groupements Naam (FNGN) Ouahigouya présentée par Djimadoum Madibaye.

La Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN) a été créée en 1967 et répartie dans 25 provinces du Burkina.

Elle a pour objectif de responsabiliser chaque individu du groupe à résoudre ses problèmes.

La FNGN produit des semences et effectue beaucoup de reboisements. Elle produit beaucoup la pomme de terre, l'oignon, le mil et le niébé.

La situation de la production des semences se présente comme suit :

- Niébé : depuis 1998, 700 kg à 1,5 tonnes de semence certifiées sont produites chaque année à Pobé Mengao et revendu aux utilisateurs.
- Oignon : depuis 2000, des producteurs formés dans les périmètres maraîchers de Koubri et Ninigui produisent, 20kg par an des semences maraîchères.
- Mil : depuis 2001, les sites de Kaïn et Pobé Mengao produisent en moyenne par an 700Kg à 1,2 tonnes de semence.
- Pomme de terre : une production de semences certifiées réalisée en 2000 a permis d'obtenir 1,5 tonnes de semence tubercules mais les dispositifs de conservation défectueux n'ont pas permis de continuer l'activité.

Les problèmes enregistrés sont :

- L'absence d'un outil producteur de froid approprié à la conservation des semences en milieu rural;
- L'insuffisance de formation pour produire et conserver les semences locales;
- La non adoption des techniques de production et de conservation reçues par les producteurs;
- Le manque de banque appropriée pour conserver des semences des céréales, des légumineuses et de la pomme de terre.
- Le manque d'outillage pour maîtriser le conditionnement
- L'insuffisance de formation pour la production et la conservation des produits.
- Beaucoup d'erreurs existent sur la liste des espèces qui est à revoir avec la recherche.

Des propositions d'amélioration ont été faites au groupement Naam.

En matière de conservation des semences, l'outil TERRAE a été expliqué : il s'agit d'une chambre froide de 90 m³ faite à partir de briques en terre et du bois d'eucalyptus. L'outil TERRAE peut conserver les produits pendant 20 ans sous une température située entre 8 et 10° C.

En conclusion, le présentateur a noté le manque de maîtrise de production et de diffusion des semences agroforestières au Burkina Faso, notamment par les ONGs. Ceci serait le fait de :

- l'insuffisance de formation technique des acteurs;
- la faible organisation des producteurs de semences.

3.4. La législation en matière de semences

Une communication sur le sujet a été présentée par Mr Yoda Lucien. Elle s'inspire des données de l'atelier qui s'est tenu récemment du 11 au 12 janvier 2005 sur la validation de l'avant-projet de loi sur les semences au Burkina Faso.

La législation sur les semences vise à intensifier et à moderniser l'agriculture et la foresterie dans notre pays. Elle est composée de lois qui définissent les termes, les principes de gestion et le rôle de chaque acteur. Elle comprend en outre les décrets, les arrêtés et les textes d'application.

4. Les groupes de travail

Quatre (4) groupes de travail ont été formés pour approfondir la réflexion. A cet effet des termes de références (voir annexe) ont été élaborés pour guider les groupes.

4.1. Rapport du groupe 1

Questions générales

- La distribution gratuite n'est pas pérenne. Il faut l'engagement et la participation des bénéficiaires ; puis travailler à minimiser les coûts de production des semences.
- Une certification est une certification, il faut suivre les procédures qui respectent les normes nationales, sous-régionales et internationales.
Tenir compte de notre Environnement qui prend en compte la qualité des produits
- Il faut une collaboration de type participatif, dans des projets de développement, aménagement, gestion...
Il faut une collaboration techniques entre producteurs et services techniques :
exemple : le groupement de Bougnounou doit fournir des semences à Tin-tua (Fada), il sollicite le CNSF pour l'assister techniquement à pouvoir résoudre la question.
- Oui, ceux-ci constituent des structures pour la distribution. Exemple de Nankosem

Les sources de semences

- Propriétaires privés, communautés villageoises, structures étatiques (exemple : parcelles expérimentales. Dans le futur, les organisation paysannes et les sociétés commerciales pourraient être associées.
- Aucun problème d'espèces ou de sources de semences
- Oui, mais il s'agit d'un suivi des sources de semences par les services techniques.

Production des semences

- CNSF, INERA, Groupements de producteurs semencier, dans le futur toute personne qui voudrait s'y intéresser, charge à lui de se conformer aux disposition réglementaires
- Identification et suivi des sites de récoltes, vérification des normes de récoltes utilisées, vérification des semences récoltés.
- Oui, parce qu'une graine non testée et certifiée n'est pas une semence.

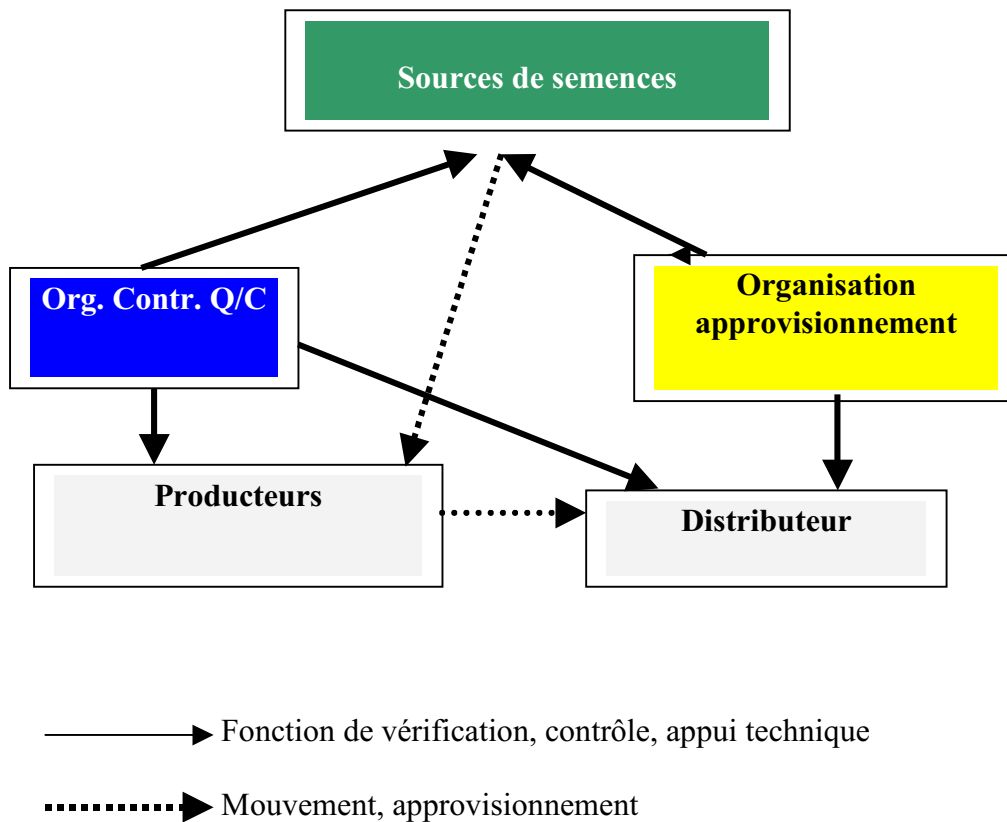
Distribution des semences

- CNSF, INERA sont les principaux distributeurs. Dans le futur, producteurs semenciers et privées.
- Pour s'assurer de la bonne qualité, il faut un étiquetage conséquent qui assure la traçabilité des sources et historique des semences, puis un contrôle régulier de stock pour les services techniques.
- Oui on peut combiner les semences fruitiers, agricoles.à condition de respecter les spécificité de conditionnement et de stockage de chaque produit.

Information

- Les services techniques : (CNSF, INERA), ONG, Groupements (GGF, UNPS/B....)
- Les mêmes acteurs que précédemment pris les média (radio, rural, l'audio-visuel) ; un bulletin d'information sur les semences en langues nationales.

Scénario



4.2. Rapport du groupe 2

La gratuité instaure une habitude de faciliter qui est souvent source de désintéressement et de manque de valeur accordée au produit (expérience du projet bois de village). La contribution des producteurs à l'obtention des semences exige un intéressement du fait que ceux-ci ne voudront pas perdre leur investissement si peu soit-il. Il importe donc de bannir le don gratuit des semences.

Le groupe remarque tout d'abord la nécessité ou qu'il était opportun d'expliquer le processus de la certification notamment celui-la qui est initié par le gouvernement et qui est en cours d'adoption (taxe unique d'inscription 5 000 F par an et 1 000 F POUR LA taxe de redevance). Quand au type de certification, le groupe recommande une démarche normes préétablies avec une traçabilité et une lisibilité des produits.

A propos de la collaboration, il convient d'associer tous les acteurs du secteur semencier à travers le développement participatif de la technologie (expérience de l'INERA). Il faut également formaliser un circuit de distribution soutenu par la législation semencière. Le rapprochement de la technologie des utilisateurs serait aussi un avantage.

Les sociétés commerciales peuvent jouer un rôle majeur dans le développement des systèmes semenciers au Burkina Faso, l'argent étant le nerf de la guerre. L'implication de celles-ci passe par la rentabilité de la filière (campagne de sensibilisation).

Il existe suffisamment d'espèces et des sources de semences. Il est nécessaire de certifier les semenciers avant la récolte par structures techniques compétentes.

Les producteurs actuels de semences identifiés par le groupe sont : Etat (CNSF, les structures de recherche, les associations et sociétés, les ONGs et les producteurs individuels. Dans le futur les sociétés commerciales devraient être plus impliquées.

On peut s'assurer que les producteurs / collecteurs produisent des semences de bonne qualité à travers : des prélèvements d'échantillons pour analyse selon les normes et règles établies. Les contrôles de qualité à l'achat doivent être effectués. Le laboratoire national des semences pourrait contribuer à ces contrôles.

Qui sont les principaux distributeurs de semences, et qui pourraient être impliqués dans le futur? A cette question le groupe note les organisations paysannes, les sociétés commerciales. Cependant, le rôle des producteurs et des distributeurs doit être indépendant.

On peut s'assurer que les vendeurs de semences produisent des semences de bonne qualité

La distribution de semences et / ou plantules peut être combinée avec la distribution des intrants agricoles (semences agricoles et maraîchères, engrais chimique), mais ici, il faut disposer du personnel de qualité pour le contrôle, le suivi et la maintenance.

- Oui, mais dispose de infrastructures appropriées et respect des dispositions en vigueur
- disposer de compétences

En matière d'information et formation, les structures impliquées sont : l'état, les ONGs et projets et les organisations paysannes. Dans le futur, l'Union nationale des producteurs semenciers et les structures étatiques (techniques et scientifiques) supportés par les médias publics et privés doivent être plus impliqués dans les formations et information.

Afin de contribuer au renforcement des capacités des paysans, il faut la publicité, les journées portes ouvertes, les voyages d'étude, les échanges d'expérience et le Forum National de la Recherche Scientifique et Technologique, les journées du paysans, les foires, les vitrines et les démonstrations au champ.

Les rôles des différents acteurs peuvent se présenter comme suit

Acteurs	Responsabilités
Centre National de Semences Forestières	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Production et diffusion de semences ▪ Contrôle ▪ Formation et Information ▪ Application des règlements techniques ▪ Coordination des acteurs ▪ Création de technologies
INERA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Production et diffusion de semences ▪ Formation ▪ Certification ▪ Formation et Information
Services forestiers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôle et suivi ▪ Formation des producteurs ▪ Organisation de la filière semencière
Services de l'Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôle et suivi ▪ Formation des producteurs ▪ Diffusion des semences ▪ Organisation de la filière semencière
SNS	- formation et encadrement technique des producteurs
ONG	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion des semences ▪ Appui technique aux producteurs ▪ Appui financier aux producteurs ▪ Formation et Information des producteurs ▪ Diffusion des semences
Associations communautaires et entreprises privées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation ▪ Production et diffusion des semences
Cultivateurs et paysans	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Production des semences ▪ Commercialisation ▪ Information
Pépinieristes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Production des semences Formation et information

Rapport du groupe 3

La distribution gratuite des semences présente un danger qui limite la durabilité des actions de développement. Généralement, on n'accorde pas de prix ou d'intérêt à ce qui est gratuit. En exemple des semences ayant été distribuées gratuitement à des producteurs de plants ont entraîné une diminution des pépiniéristes privés. La gratuité tue donc l'initiative privée.

Cependant, la distribution gratuite des semences facilite l'adoption des nouvelles variétés par les producteurs ; est une nécessité surtout en cas de calamité comme les sécheresses.

Dans le cas d'une auto-utilisation comme il est le cas chez les producteurs on n'a pas besoin de certification.

Dans le cas d'une commercialisation des semences il y a une nécessité de certification.

L'information/sensibilisation à travers les médias tels la radio et la presse écrite en langues locales, l'appui des services déconcentrés de l'agriculture, de l'environnement des ONG, des distributeurs privés etc. pour rapprocher les semences des utilisateurs sont les types de collaboration peuvent améliorer l'accès des paysans aux semences? Veuillez suggérer des propositions spécifiques.

Les sociétés commerciales ont un rôle très important à jouer dans le développement du système semencier au Burkina car :

- d'une part elles permettent la collecte des semences auprès des producteurs qui sont dans des confins reculés en vue de la commercialisation,
- d'autre part elles paient des fiscalités qui profitent à l'Etat.

Mais leurs actions ne doivent pas annihiler les activités des producteurs organisés.

Les sources de semences

Source de semences	propriétaires
Plantations	Communauté de base, collectivités administratives, Etat, société civile...
Domaine protégé (Champs, jachère, mise en défens, peuplements naturels,...)	Communauté de base, collectivités administratives, Etat, société civile...
Forêts classées	Etat
Vergers à graines	Structures de recherche, privé,...
Semences de base	Structures de recherche
Semences de base traditionnelle	Communauté de base

Implication future :

Ce sont ces mêmes propriétaires de sources de semences avec une plus grande implication des services techniques pour le suivi et l'encadrement.

Oui, il existe suffisamment d'espèces ou de sources semences. Cependant pour certaines spéculations comme les tubercules et les cultures maraîchères les semences sont le plus souvent importées.

Pensez-vous que toutes les sources de semences devraient être certifiées avant qu'on puisse y faire la récolte des semences? Si oui, par qui?

- Oui, certification pour les sources de semences à vocation commerciale par le CNSF (semences forestières), le SNS (semences agricoles) ;

- Pas de certification pour le cas des sources de semences traditionnelle.

Qui sont les principaux producteurs de semences? Qui devraient être impliqués dans le futur?

- CNSF, INERA,
- Producteurs, groupements, coopératives,
- ONG, UNPSB (Union Nationale des Producteurs Semenciers du Burkina Faso),
- Privé

Les principaux producteurs de semences impliqués dans le futur sont les sociétés de vente d'intrants, les distributeurs de semences.

Comment peut-on s'assurer que les producteurs / collecteurs produisent des semences de bonne qualité? Par des inspections par des services techniques compétents,

Est-ce que les tests de qualité des semences devraient être obligatoires? Si oui, proposer des systèmes possibles.

(La production de semences inclut les activités liées à la récolte des semences, le transport, le traitement, le nettoyage, les tests et le stockage)

Oui les tests de qualité doivent être obligatoires.

Système proposé : Inspection et test en laboratoire par des services techniques compétents.

Qui sont les principaux distributeurs de semences, et qui pourraient être impliqués dans le futur?

- CNSF,
- Union nationale des Producteurs de Semences du Burkina Faso (UNPSB),
- Privé (NAKOSEM, KING-AGRO...),

Comment peut-on s'assurer que les vendeurs de semences produisent des semences de bonne qualité?

Pour s'assurer de la qualité des semences distribuées, il faut :

- des références de vente des semences : source, quantité, espèce/variété, cycle,
- certificat phytosanitaire.

Est-ce que la distribution de semences et / ou plantules peut-elle être combinée avec la distribution des intrants agricoles (semences agricoles et maraîchères, engrais chimique, pesticides) ? Si oui, comment ?

Oui dans le cas de l'agrobusiness.

Qui sont présentement les principaux acteurs qui fournissent l'information et assurent les formations au secteur de semences agroforestières ?

- CNSF, INERA, SNS, DVRD
- Organismes et ONG,
- Projets /programme de développement
- UNPSB, sociétés commerciales

Dans le futur, qui devra fournir l'information et assurer les formations sur la production et la distribution des semences?

Les structures ci-dessus citées, les sociétés privées de commercialisation, les producteurs à travers leur structure associative de groupement, de coopérative et d'union.

Quels systèmes d'information peut-on développer pour améliorer le savoir des paysans ?

- Formations,

- Voyages d'étude,
- Visite au champ,
- Inspections.

Peut-on envisager un système de production et de diffusion de semences agroforestières qui soit fondamentalement différent de celui en cours aujourd'hui ?

Non, le système actuel peut être maintenu. Cependant, il demande à être amélioré par

- l'organisation des producteurs,
- l'accélération de la mise en œuvre du cadre institutionnel et juridique,
- la professionnalisation des acteurs.

En considérant les différents acteurs du système semencier au Burkina Faso, proposer les rôles et responsabilités de chacun :

Acteurs	Rôle	Responsabilités
Centre National de Semences Forestières	- assure le contrôle et les tests de qualité	- assure la production et la diffusion des semences, - assure la formation des acteurs
INERA		-assure la création variétale
Services forestiers		Suivi et encadrement des producteurs, Mise en œuvre de la politique forestière et environnementale
Services de l'Agriculture		Suivi et encadrement des producteurs, Mise en œuvre de la politique agricole
SNS	- assure le contrôle et les tests de qualité	- formation et encadrement technique des producteurs
ONG		Appui à la production, la diffusion des semences et la formation/sensibilisation des acteurs
Producteurs/pépiniéristes		Assure la production de semences de qualité
Entreprises privées		Assure la production et la diffusion des semences

Rapport de travail du groupe 4

La distribution gratuite des semences aux pépiniéristes entrave le développement d'un système efficace de semences agroforestières.

Pour le développement de systèmes de semences efficaces, il faut promouvoir une certification opérationnelle par l'utilisation des inspecteurs semenciers en étroite collaboration avec les services techniques.

En matière de collaboration entre les acteurs, le groupe pense que la création et la mise en œuvre d'un réseau d'information et d'échanges entre les acteurs (formation, démonstration, voyages d'études....) est à recommander.

Les sociétés commerciales peuvent jouer un rôle majeur dans le développement des systèmes semenciers parce qu'elles ont assez de moyens pour développer des paquets technologiques appropriés (conservation, diffusion). Mais il faut développer la recherche en vue de valoriser le savoir faire des paysans, former et informer les opérateurs économiques et établir un contrat de production de semences entre les producteurs et les sociétés commerciales.

A l'heure actuelle, les propriétaires des sources de semences sont l'état, les opérateurs économiques et les producteurs. Il n'existe pas suffisamment de sources de semence.

Les sources de semences doivent être certifiées par les services compétents avant toute récolte

Actuellement, les principaux producteurs de semences sont: CNSF, INERA, SOFITEX, groupements, associations et sociétés. Dans le futur, des inspecteurs de semences assurent le contrôle de la qualité des semences

Comment peut-on s'assurer que les producteurs / collecteurs produisent des semences de bonne qualité? A cette question, la réponse est la suivante. Le suivi contrôle des inspecteurs de semences assure la qualité des semences.

Les tests de qualité sont obligatoires pour assurer une bonne production et utilisation des semences. Les contrôles devraient être effectués par l'INERA et le CNSF. Mais pour arriver à cela, il faut renforcer les capacités des ARSF, des Centre de Recherches Agricoles et des producteurs de semences.

Les principaux distributeurs de semences sont à l'heure actuelles sont l'INERA, le CNSF et les opérateurs économiques

Ceux qui pourraient être impliqués dans le futur sont : les groupements et les associations. Dans le futur, l'activité de distribution devra tendre à se professionnaliser

Les activités de distribution et des intrants peuvent être combinées (Cas de la SOFITEX, KingAgro, Nankossem). Cela est possible.

En matière d'information, les principaux acteurs sont : l'INERA, le CNSF, les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA). Dans le futur, l'INERA, le CNSF et les CRA devraient assurer les formations.

On peut améliorer le savoir des paysans par des voyages d'étude et des tests comparatifs.

Quant à la possibilité d'imaginer un scénario de systèmes de semences agroforestières au BF différent de celui actuel, le groupe pense que non. Le professionnalisme dans l'activité va imposer dans le futur un système de production et de diffusion de semences en conformité avec les exigences du milieu

Quant aux rôles et responsabilités de chaque acteur, le groupe dit que la législation en cours précise le rôle et les responsabilités de chaque acteur. Au fil du temps, le professionnalisme de la filière semences agroforestières déterminera de façon spécifique les attributions de chaque acteur.

Conclusions et recommandations

Les participants ont reconnu l'importance et la pertinence de l'atelier qui a donné lieu à un véritable échange entre les différents acteurs. Ces échanges ont clairement mis en évidence la nécessité de poursuivre la concertation à travers la mise en place de cadres appropriés et l'élaboration d'un projet prenant en compte les préoccupations exprimées pendant l'atelier et la recherche de partenaires pour le financement dudit projet. Parmi les préoccupations des acteurs, on peut signaler celles visant d'une part à favoriser la diffusion de semences améliorées en milieu paysan par la pratique d'une politique de prix adaptés aux petits producteurs et d'autre part à renforcer les capacités des acteurs.

En outre les participants, en signe de reconnaissance des différentes facilités qui leur étaient offertes, ont adopté une motion de remerciement à l'endroit des partenaires techniques et financiers. Il s'agit des partenaires de l'institut des forêts et des paysages du Danemark et du Centre Agroforestier Mondial (ICRAF).

L'expert de l'ICRAF a pour sa part tenu à saluer l'assiduité et l'intérêt manifesté par les participants venus des divers horizons (Services étatiques, ONGs, Associations et privés).

Annexe 1. Présentation de l'atelier

Atelier national sur la diffusion des semences agroforestières au Burkina Faso

Ouagadougou le 1er, 2 et 3 Février 2005

Thème de l'atelier : Diffusion des semences agroforestières au Burkina Faso: quelles stratégies pour améliorer l'accès des paysans aux arbres?

Justification

Au Burkina Faso comme en Afrique en général la promotion des activités d'agroforesterie est confrontée à un certain nombre de difficultés dont celles relatives à la diffusion des semences au profit des paysans.

Diverses raisons peuvent expliquer cela :

Insuffisance de formations techniques des acteurs évoluant dans le domaine de la production et de la diffusion des semences;

Inadaptation du cadre institutionnel dans lequel évolue le sous secteur des semences;

Faible soutien financier aux actions de promotion de la production des semences ;

Organisation inadéquate des producteurs de semences.

Pourtant, l'intensification de l'agriculture et de la foresterie nécessite en particulier une disponibilité de semences améliorées, de qualité et en quantité suffisante au profit des agriculteurs.

Le défi est par conséquent de savoir comment créer un environnement institutionnel et organisationnel pour la distribution des semences qui puisse couvrir les besoins et les priorités des petits producteurs. L'amélioration du système d'approvisionnement en semences devrait permettre de contribuer à atteindre l'autosuffisance alimentaire et de réduire la pauvreté. En effet, un approvisionnement régulier en semences de bonne qualité physiologique et sanitaire assurera la mise en place de plantations adaptées aux différents sites et une bonne productivité agricole.

La production des semences et des plantules et leur diffusion devraient être entreprises à travers une collaboration entre les acteurs locaux et les différentes parties prenantes (paysans, organisations gouvernementales, ONGs, et institutions de recherche).

Pour être efficace et durable, le développement d'un tel système durable devrait aussi impliquer le secteur privé tout en gardant à l'esprit que l'objectif visé est l'amélioration de la qualité du matériel végétal diffusé.

C'est dans ce contexte que L'Institut danois des forêts et des paysages (ex centre danois de semences forestières ou Danida Forest Seed Centre), le centre agroforestier mondial (ICRAF) et le centre national de semences forestières du Burkina Faso organisent du 1^{er} au 3 février un atelier national sur les semences agroforestières.

Les objectifs de l'atelier

L'objectif de l'atelier est de discuter et de proposer des options et stratégies en vue d'améliorer la distribution des semences agroforestières et au Burkina Faso.

En outre, l'atelier devrait faire des recommandations sur les mécanismes à mettre en place susceptibles de renforcer la collaboration entre les structures impliquées dans la diffusion des semences d'une part et sur les voies et moyens pour renforcer les capacités des acteurs de la filière (décideurs, techniciens et producteurs) d'autre part.

Déroulement de l'atelier

L'atelier se tiendra du 1^{er} au 3 février 2005 à Ouagadougou.

Les participantes

Environ 30 personnes provenant des structures impliquées directement ou indirectement dans la production et la diffusion des semences agroforestières seront invitées à participer à l'atelier.

A ce titre, le Service National de Semences, l'INERA, les services chargés de la législation en matière de semences agricoles et forestières, les services de financement de l'agriculture, les organisations de producteurs et certains ONGs etc seront représentés

Des personnes ressources susceptibles de contribuer à la réflexion en matière de semences forestières seront invitées à participer à l'atelier pour partager leurs expériences avec les participants à travers des communications qu'elles présenteront.

Les communications et les groupes de travail

Des communications seront attendues tant du côté des structures que celui des personnes. Des fiches à remplir seront envoyées à chaque structure qui viendra présenter ses activités et les implications sur la production et la diffusion des semences.

Des groupes de travail seront formés pour approfondir la réflexion ;

Résultats attendus

A l'issu de l'atelier,

- Les contraintes (techniques, législatives et financières) au développement du sous secteur des semences agroforestières seront identifiées ;
- Des solutions appropriées pour une meilleure promotion des semences agroforestières seront proposées.

Annexe 2. Liste des participants

Nom et Prénom	Structures
THIOMBIANO Abdramane	Société des Fibres et des Textiles (Sofitex) / Bobo
DOYE Zoubiessé Ouédraogo N. Mahamoudou	Chambre Régional de l'Agriculture / Hauts Bassins Chambre Régional de l'Agriculture / Centre Sud
Djimadoum Madibaye	Fédération des Unions des Groupements Naam (FNGN)/ Ouahigouya
Onaoya Angaridi	Association Tiis-la-saaga
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coulibaly Diakaridia ▪ Amadou Ousmane ▪ Wani Oumarou 	Groupements de Producteurs Tiéfora, Sambonaye, Di)
Koné Mamadou	Union des Producteurs semenciers du Burkina
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nikiéma Mahamoudou ▪ Diasso Kabou 	Unité de Groupement de Gestion Forestière
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sawadogo Jules Aimé ▪ Diallo Boukary Ousmane 	Institut National de l'Environnement et de la Recherche Agricole (INERA)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bélemsobgo Urbain 	Direction Générale des Eaux et Forêts /Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouédraogo Robert ▪ Zongo K. Appolinaire ▪ Sorgo K. Emmanuel 	Direction de la Promotion des Productions Végétales
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sawadogo Hamado 	Société commerciale de semences NANKOSEM
Bélem Issaka	Direction de la Foresterie Rurale
Konditamdé Joanny	Société commerciale de semences KING AGRO
Da Alain	Direction de l'Aménagement Forestiera Foresterie Rurale
Kaboré Clovis Kader	Direction de la Vulgarisation de la Recherche et du Développement/Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
Sawadogo Ganda	ACMVG
Boéna Ernest	Antenne Régionale des Semences Forestières/ Kaya
Adjaba Ernest	Antenne Régionale des Semences Forestières/Fada
Sangna P. Léonard	Antenne Régionale des Semences Forestières/Dori
Traoré Oumar	Antenne Régionale des Semences Forestières/Bobo

<ul style="list-style-type: none">▪ Diendéré Ignace▪ Sanon Mathurin▪ Bélem Bassirou▪ Ouédraogo Moussa▪ Yago Lucie▪ Yoda Lucien▪ Sina Sibidou <p>Poda Damas</p>	<ul style="list-style-type: none">▪ Centre National de Semences Forestières (CNSF)
--	--

Annexe 3. Termes de Référence des groupes de travail

1. Objectif

L'objectif des groupes de travail est de faire des propositions de scénarios en vue d'améliorer les systèmes semenciers agroforestiers au Burkina Faso.

Ceci contribuera à la formulation de projets pilotes sur les systèmes semenciers agroforestiers au Burkina Faso.

A cet effet les groupes de travail devront répondre à un certain nombre de questions. Le résultat attendu de ce travail est une esquisse de scénarios, et non une liste de réponses aux questions.

Les échanges au sein des groupes ne visent pas forcément un consensus ; il est important de rapporter les différentes opinions exprimées au cours des discussions, chaque point de vue ayant son intérêt.

Les groupes devront répondre à toutes les questions afin de prendre en compte dans leurs propositions tous les aspects du système semencier agroforestier.

2. Composition des groupes

Les groupes sont constitués de sorte que les différentes catégories d'acteurs y soient représentées. Pour la conduite des travaux, chaque groupe désignera un président et un rapporteur.

3. Questions

3.1. Questions générales

La distribution gratuite de semences aux pépiniéristes et paysans va-t-elle entraîner ou entraver le développement d'un système efficace de semences agroforestières? Expliquer pourquoi, s.v.p.

Quels types de certification conviennent-ils pour le développement de systèmes de semences efficaces?

Quels types de collaboration peuvent améliorer l'accès des paysans aux semences? Veuillez suggérer des propositions spécifiques.

Pensez-vous que les sociétés commerciales peuvent jouer un rôle majeur dans le développement des systèmes semenciers au Burkina Faso ? Veuillez expliquer comment et suggérer des initiatives pour rendre cela possible.

3.2. Les sources de semences

Qui sont couramment les propriétaires ou les gérants des sources de semences? Qui devrait être impliqué dans le futur?

Existe-t-il suffisamment d'espèces ou de sources semences?

Pensez-vous que toutes les sources de semences devraient être certifiées avant qu'on puisse y faire la récolte des semences? Si oui, par qui?

3.3. Production de semences

Qui sont les principaux producteurs de semences? Qui devraient être impliqués dans le futur?

Comment peut-on s'assurer que les producteurs / collecteurs produisent des semences de bonne qualité?

Est-ce que les tests de qualité des semences devraient être obligatoires? Si oui, proposer des systèmes possibles.

(La production de semences inclut les activités liées à la récolte des semences, le transport, le traitement, le nettoyage, les tests et le stockage)

3.4. Distribution des semences

Qui sont les principaux distributeurs de semences, et qui pourraient être impliqués dans le futur?

Comment peut-on s'assurer que les vendeurs de semences produisent des semences de bonne qualité?

Est-ce que la distribution de semences et / ou plantules peut-elle être combinée avec la distribution des intrants agricoles (semences agricoles et maraîchères, engrais chimique, pesticides) ? Si oui, comment ?

3.5. Information

Qui sont présentement les principaux acteurs qui fournissent l'information et assurent les formations au secteur de semences agroforestières ?

Dans le futur, qui devra fournir l'information et assurer les formations sur la production et la distribution des semences?

Quels systèmes d'information peut-on développer pour améliorer le savoir des paysans ?

3.6. Scénarios de systèmes de semences agroforestières au Burkina Faso

Peut-on envisager un système de production et de diffusion de semences agroforestières qui soit fondamentalement différent de celui en cours aujourd'hui ?

En considérant les différents acteurs du système semencier au Burkina Faso, proposer les rôles et responsabilités de chacun :

Centre National de Semences Forestières

INERA

Services forestiers

Services de l'Agriculture

Organisations non gouvernementales

Associations communautaires

Entreprises privées

Cultivateurs / paysans

Pépiniéristes privés

Annexe 4. Motion de remerciement

Considérant les appuis techniques et financiers apportés par l'institut des forêts et des paysages du Danemark d'une part et le Centre Agroforestier Mondial (ICRAF) pour l'organisation de cet atelier d'autre part.

Considérant l'importance de la production et de la diffusion des semences pour le développement de l'agroforesterie

Nous, participants à l'atelier national sur la diffusion des semences agro-forestières au Burkina Faso tenue à Ouagadougou les 1^{er}, 2 et 3 février 2005, au Centre National de Semences Forestières (CNSF),

Remercions très sincèrement les partenaires techniques et financiers tantôt cités et souhaitons voir se renforcer la collaboration pour la promotion de l'agroforesterie au Burkina Faso.

Ouagadougou le 3 février 2005

L'atelier